



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2017 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Madame la conseillère Dana Chevalier (heure d'arrivée à 19 h 44)
Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le trésorier Michael Finnerty.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière par intérim, Linda Chau agit comme secrétaire de la présente séance.

Mot de remerciements et bilan sur les récentes inondations

19 h 32 : Madame le Maire remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour venir en aide aux citoyens touchés par les inondations. Elle cède ensuite la parole à Monsieur Martin Bonhomme, directeur général, qui dresse un portrait de la situation sur les inondations aux personnes présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

05-143-17 Ouverture de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'ouvrir la séance ordinaire du 8 mai 2017. Il est 19 h 55.

Adoptée à l'unanimité.

05-144-17 Ordre du jour

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous en y ajoutant les deux items suivants :

« *Fermeture de rue et déplacement temporaire du Marché Sainte-Anne en raison des inondations* » sous le point 5.

« *Octroi de subventions dans le cadre du fonds de développement durable (Projet The Gardenvale Permaculture Garden : Phase IV)* » sous le point 8.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

05-143-17 Ouverture de la séance

05-144-17 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes

3. Adoption de procès-verbaux du conseil

05-145-17 Adoption de procès-verbaux

4. Sécurité publique

5. Développement communautaire

05-146-17 Adoption de la Politique de développement des collections de la Bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue

05-147-17 Demande d'assistance pour la Fête de Sainte-Anne

05-148-17 Demande de la SDC dans le cadre de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2017» relativement à des activités sur la promenade du Canal

05-149-17 Fermeture de rue et déplacement temporaire du Marché Sainte-Anne en raison des inondations

6. Urbanisme

6.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

6.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

6.3. Autres sujets

7. Services techniques

7.1. Autorisation de dépenses

05-150-17 Contrat de service de collecte des matières résiduelles du vendredi pour les commerçants

05-151-17 Octroi de contrat pour la construction d'un trottoir sur la rue Meloche entre le chemin Sainte-Marie et la rue Tremblay

05-152-17 Octroi de contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour des travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boulevard des Anciens-Combattants

7.2. Conclusion de contrats

7.3. Acceptation de plans

7.4. Réception de travaux

7.5. Autres sujets

05-153-17 Appel d'offres pour les travaux de prolongement du musoir existant au Carrefour en «T»

8. Environnement

05-154-17 Octroi de subventions dans le cadre du fonds de développement durable

05-155-17 Octroi de subventions dans le cadre du fonds de développement durable (Projet The Gardenvale Permaculture Garden : Phase IV)

9. Développement économique et touristique

10. Finances

10.1. dons / promotions / aides financières

05-156-17 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

10.2. Autres sujets

05-157-17 Adoption des comptes

05-158-17 Affectation du montant initial de compensation liée au transfert de l'hôpital à l'excédent affecté

11. Administration et greffe

11.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

11.2. Opérations Immobilières

11.3. Autres sujets

05-159-17 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville

12. Ressources humaines

12.1. Contrats et ententes

13.2. Autres sujets

13. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**14. Dépôt de documents****15. Levée de la séance**

05-160-17 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 12 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 56 et s'est terminée à 20 h 24 se résument comme suit :

Résumé de l'objet principal de l'intervention	
1 ^{er} intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage commercial : <ul style="list-style-type: none"> ○ Est-ce que la Ville a un règlement qui contrôle l'affichage commercial?; ○ Est-ce que l'affiche doit être acceptée par un comité?; ○ Quelles sont les règles applicables pour la nouvelle entreprise de salon de coiffure sur la rue Saint-Pierre? • Gestion des matières résiduelles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Quel serait le coût pour une collecte une seule et même journée des bacs (matières recyclables, matières organiques, ordures ménagères)?; ○ Estime que les commerçants devraient être assujettis aux mêmes standards que ceux exigés des résidents quant à la gestion des matières résiduelles;
2 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande si la Ville a les pouvoirs de faire les travaux en ce qui concerne la bâtisse délabrée sur la rue Sainte-Anne (145-147 rue Sainte-Anne); • Mentionne que les feux de signalisation près de l'hôpital des vétérans sont à enlever depuis les grands travaux il y a quelques années; • Est-ce que la règle qui prévoit la présence d'un seul bac s'applique aux commerçants?;
3 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande un suivi sur la décision du conseil eu égard à la problématique soulevée lors de la séance du 10 avril 2017 sur le rangement des bacs; • Est-ce que la vente de garage communautaire prévue pour le 13 mai sera reportée à une autre date en raison des circonstances environnementales particulières dans l'Ouest-de-l'île; • Trouve étrange que les camions qui nettoient les rues passent avant les éboueurs;
4 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de règlement 797 modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de SADB, tel qu'adopté par la Ville de Montréal sous le numéro 04-047 afin d'assurer la conformité du règlement au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération (concordance) et de remplacer le PPU du secteur Nord : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi le règlement 797 prévoit à son article 1 la modification du Plan d'urbanisme de Montréal par le remplacement du programme particulier d'urbanisme (PPU) alors que le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ne fait pas référence au PPU de 2006?; ○ Soulève une erreur dans la numérotation du Plan d'urbanisme à l'article 2 par. 2 du règlement 797; ○ Demande de spécifier qu'il s'agit des chapitres 1, 2 et 3 de la partie I du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal à l'article 2 par. 3 du règlement 797; ○ Pourquoi ne pas abroger le règlement 04-047, repartir à zéro et refaire notre propre plan d'urbanisme comme au Village de Senneville; • Consultation publique du 25 mai 2017 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les citoyens doivent-ils absolument être présents à cette date pour

	<p>déposer des mémoires, documents?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Critique le délai qu'il juge trop court entre la séance d'adoption des projets de règlements et la date de consultation publique, ce qui laisse peu de temps pour les citoyens de préparer leurs commentaires;
5 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des précisions sur la question de la couleur des bacs; • Qu'est-ce que la Ville compte faire relativement aux déchets, meubles laissés sur la rue durant la période de déménagement?;
6 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande s'il est possible de maintenir la permission accordée l'hiver dernier de stationner pendant plus de 2h sur l'axe commercial entre 17h et 3h;
7 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Suggère de regarder la possibilité d'avoir une seule collecte par semaine, le même jour, mais à deux semaines d'intervalle (ex. 1^{er} et 3^e lundi du mois : matières organiques et ordures ménagères et 2^e et 4^e lundi du mois : matières recyclables);

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

05-145-17 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 avril 2017;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 1^{er} mai 2017;

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Boudreault

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

5. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

05-146-17 Adoption de la Politique de développement des collections de la Bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU la résolution 04-096-17 autorisant l'administration municipale à procéder à une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels au cours de l'année 2017 pour la bibliothèque;

ATTENDU QUE parmi les critères d'admissibilité pour l'obtention de la subvention annuelle maximale, le Ministère requiert notamment que la bibliothèque dispose d'une politique de développement de ses collections documentaires;

3260

ATTENDU QUE cette politique est élaborée afin de doter la bibliothèque municipale de Sainte-Anne-de-Bellevue d'un cadre établissant les grands principes généraux régissant le développement de la collection;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter la Politique de développement des collections de la bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue dont copie est jointe en annexe «A».

Adoptée à l'unanimité.

05-147-17 Demande d'assistance pour la Fête de Sainte-Anne

ATTENDU QUE la Ville a reçu une demande de la Paroisse de Ste-Anne-de-Bellevue par lettre datée du 15 mars 2017 cherchant la collaboration de la Ville lors de la tenue de cet événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la présence des agents de la patrouille municipale de la Ville afin de veiller à la bonne marche de la procession annuelle de la Fête de Sainte-Anne qui aura lieu le 26 juillet 2017.

De rendre disponible un camion de la Ville pour permettre la parade de la statue de Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité.

05-148-17 Demande de la SDC dans le cadre de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2017» relativement à des activités sur la promenade du Canal

ATTENDU QUE la Ville a reçu une demande de la SDC quant à l'utilisation d'une partie de la promenade du Canal, soit la portion en retrait en pavés unis, entre le Parc en X et le manège cycliste, pour des démonstrations et essais de gyropodes SEGWAY en partenariat avec *Groupe Alliance* dans le cadre de l'événement « Ça roule au bord de l'eau » du 17 juin 2017;

ATTENDU QUE la SDC souhaite également réserver quelques espaces libres devant le Parc en X pour l'exposition et essais de bateaux électriques fabriqués par la *Compagnie canadienne de bateaux électriques*;

ATTENDU QUE le conseil municipal autorise les deux demandes précitées à la condition que la promenade du Canal demeure

3261

suffisamment dégagée pour la circulation des piétons et libre de tout obstacle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser les demandes de la SDC à l'égard des activités sur la promenade du Canal pour des démonstrations et essais de gyropodes SEGWAY ainsi que pour l'exposition et essais de bateaux électriques dans le cadre de l'événement « Ça roule au bord de l'eau » du 17 juin 2017 et à la condition que la promenade soit suffisamment dégagée pour la circulation des piétons et libre de tout obstacle malgré la tenue de ces activités.

La présente autorisation du conseil municipal ne dispense pas la SDC d'obtenir toutes les autres autorisations nécessaires aux fins de l'exercice des activités ci-haut mentionnées auprès des organismes concernés (Parc Canada etc.).

Adoptée à l'unanimité.

<p>05-149-17 Fermeture de rue et déplacement temporaire du Marché Sainte-Anne en raison des inondations</p>
--

ATTENDU QUE les activités du Marché Sainte-Anne se tiennent habituellement sur la rue Lalonde, à l'intersection des rues Sainte-Anne et Saint-Pierre;

ATTENDU l'inondation sur la promenade ainsi que la fermeture de la rue Lalonde rendent impossible la tenue des activités du Marché Sainte-Anne;

ATTENDU la demande formulée par le Marché Sainte-Anne à l'effet de fermer la rue Saint-Georges, entre les rues Maple et Perrault, advenant le déplacement des opérations du Marché Sainte-Anne au sous-sol de l'église Saint-Georges, samedi le 13 mai 2017 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la fermeture de la rue St-Georges entre les rues Maple et Perrault, le 13 mai 2017, advenant que le Marché Sainte-Anne soit contrainte de tenir ses opérations au sous-sol de l'église Saint-Georges et seulement si la promenade demeure inondée à cette date.

Adoptée à l'unanimité.

6. URBANISME**6.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7. SERVICES TECHNIQUES**7.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

05-150-17 Contrat de service de collecte des matières résiduelles du vendredi pour les commerçants

ATTENDU l'analyse des offres de service reçues;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur aux Travaux publics à l'effet de conclure un contrat de service de collecte des matières résiduelles pour les commerçants avec la compagnie ayant offert le plus bas prix conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

De conclure un contrat de service pour la période du 12 mai 2017 au 29 septembre 2017 inclusivement pour la collecte des matières résiduelles (21 collectes) de certains commerçants principalement de la rue Sainte-Anne de même que la vidange du conteneur de 8 verges avec la compagnie *Robert Daoust et Fils Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 6 519.08 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-451-00-436 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

05-151-17 Octroi de contrat pour la construction d'un trottoir sur la rue Meloche entre le chemin Sainte-Marie et la rue Tremblay

ATTENDU la résolution 04-112-17 autorisant l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour la construction d'un trottoir de 800 mètres de longueur et 1.5 mètres de largeur en béton sur la rue Meloche, entre le chemin Sainte-Marie et la rue Tremblay;

ATTENDU QU' une demande d'autorisation a été déposée le 3 avril 2017 auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour ces travaux;

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 27 avril 2017;

ATTENDU la recommandation de la firme *Tetra Tech* à l'effet d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'octroyer le contrat à la compagnie *Pavages d'Amour Inc.* pour la construction d'un trottoir sur la rue Meloche, entre le chemin Sainte-Marie et la rue Tremblay, sous réserve de l'obtention de l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

D'autoriser une dépense maximale de 665 233,85\$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 794.

Adoptée à l'unanimité.

05-152-17 Octroi de contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour des travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boulevard des Anciens-Combattants

ATTENDU QUE les conduits et les câbles électriques souterrains ainsi que le panneau d'alimentation électrique du réseau d'éclairage sur le boulevard des Anciens-Combattants, entre la rue Demers et la caserne au 550 boul. des Anciens-Combattants sont obsolètes et doivent être remplacés;

ATTENDU la résolution 02-039-17 autorisant l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénierie pour des travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boulevard des Anciens-Combattants;

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 20 avril 2017;

ATTENDU QUE le comité de sélection de l'administration municipale a évalué la seule soumission reçue le 1^{er} mai 2017 et recommande d'octroyer le contrat à la firme ayant soumissionné, laquelle est également conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

D'octroyer le contrat de services professionnels d'ingénierie pour des travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants à la firme *Induktion Groupe Conseil Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 38 171.70 \$, taxes incluses, à même le surplus non affecté au 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

7.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.5. AUTRES SUJETS

05-153-17 Appel d'offres pour les travaux de prolongement du musoir existant au Carrefour en «T»

ATTENDU la résolution 02-038-17 autorisant l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de prolongement du musoir existant du boul. des Anciens-Combattants situé à l'ouest de l'intersection Anciens-Combattant / Sainte-Marie / Bretelles de la voie de desserte de l'autoroute 40 ouest;

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 10 avril 2017;

ATTENDU QUE la Ville a reçu une seule soumission au montant de 105 575,00 \$, lequel montant dépasse le seuil d'appel d'offres sur invitation prévu à la loi;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

De rejeter la seule soumission reçue de la compagnie *Roxboro Excavation Inc.* pour les travaux de prolongement du musoir existant du boul. des Anciens-Combattants situé à l'ouest de l'intersection Anciens-Combattant / Sainte-Marie / Bretelles de la voie de desserte de l'autoroute 40 ouest.

D'autoriser l'administration municipale à retourner en appel d'offres public.

Adoptée à l'unanimité.

8. ENVIRONNEMENT**05-154-17 Octroi de subventions dans le cadre du fonds de développement durable**

ATTENDU QUE le comité de l'environnement de Sainte-Anne-de-Bellevue recommande d'octroyer la subvention suivante dans le cadre du programme de la Ville « *Vers un avenir durable 2012-2020* »;

ATTENDU QUE selon le programme, la subvention est octroyée en trois versements, soit un premier versement de 40% lors de la signature, un deuxième versement de 40% après le dépôt des factures et un troisième versement de 20% lors du dépôt du rapport final;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Boudreault

D'octroyer la subvention suivante dans le cadre du programme de la Ville « *Vers un avenir durable 2012-2020* » au **CPE du Campus** pour un projet de jardin communautaire, lequel est plus amplement décrit comme suit :

Le projet vise la création d'un jardin écologique qui encouragera la polonisation et la biodiversité en plus de fournir au CPE des légumes et un environnement naturel pour éduquer et développer des activités permettant aux enfants de profiter de la nature.

Ce jardin deviendra une « salle de classe » où les enfants, par exemple, apprendront à jardiner et l'importance des plantes, la polonisation par les insectes, la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation.

Le projet inclut également la plantation de vivaces susceptibles d'attirer papillons et oiseaux mouches, un jardin potager, des aménagements pour les insectes et les oiseaux.

D'autoriser la dépense de 1 029,85 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-452-30-439 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

05-155-17 Octroi de subventions dans le cadre du fonds de développement durable (Projet The Gardenvale Permaculture Garden : Phase IV)

ATTENDU QUE le comité de l'environnement de Sainte-Anne-de-Bellevue recommande d'octroyer la subvention suivante dans le cadre du programme de la Ville « *Vers un avenir durable 2012-2020* »;

ATTENDU QUE selon le programme, la subvention est octroyée en trois versements, soit un premier versement de 40% lors de la signature, un deuxième versement de 40% après le dépôt des factures et un troisième versement de 20% lors du dépôt du rapport final;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'octroyer la subvention suivante dans le cadre du programme de la Ville « *Vers un avenir durable 2012-2020* » à :

The Gardenvale Permaculture Garden : (Phase IV)
Lise Anne Briand pour The Permaculture group

Le projet consiste en l'établissement d'un petit jardin de démonstration de permaculture dans la section nord-est du Jardin Harpell. Cinq arbres fruitiers ainsi qu'un espace, lequel sera cultivé de plantes médicinales et autres sur un lit de culture surélevé dans le continuum des « terrasses » déjà en place. L'an 4 est la continuité et l'amélioration du jardin.

D'autoriser la dépense de 650.00\$ à même le poste budgétaire 02-452-30-439 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10. FINANCES

10.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

05-156-17 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE les demandes correspondent aux critères de la *Politique de dons* de la Ville ;

3267

Monsieur le conseiller Daniel Boyer déclare avoir un conflit d'intérêts du fait qu'un appui financier de la Ville est accordé à son fils dans le cadre du championnat mondial de robotique, il s'abstient donc de participer aux délibérations et de voter sur cette résolution.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la dépense et le paiement de la somme de 632,36 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-190-00-993 pour l'achat d'un espace publicitaire de ¼ de page dans l'«Agenda du Collège édition 2017-2018» du Collège John Abbott à l'ordre de l'Imprimerie des Éditions Vaudreuil inc.

D'accorder un appui financier pour la participation de Cael Domanski, Spencer Boyer et Noah-David Eustache, résidents de la Ville pour leur participation au championnat mondial de robotique au montant total de 600,00\$, soit 200,00\$ par personne, à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. AUTRES SUJETS

05-157-17 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 8 mai 2017;	<u>367 832,53 \$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 avril 2017	<u>5 496 401,06 \$</u>
Total :	<u>5 864 233,59 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 21 avril 2017	<u>201 631,10 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

05-158-17 Affectation du montant initial de compensation liée au transfert de l'hôpital à l'excédent affecté

ATTENDU QUE dans le cadre de l'entente concernant le transfert de l'hôpital Sainte-Anne du gouvernement fédéral au provincial, le gouvernement du Québec s'est engagé à prendre certaines mesures de transition en vue de compenser la perte de revenus;

ATTENDU QUE la Ville a reçu un montant forfaitaire de 3 000 000 \$ en 2016 à cette fin;

ATTENDU QUE l'affectation de cette somme visera à combler les pertes ou à financer les dépenses liées strictement au transfert de l'hôpital du gouvernement fédéral au gouvernement provincial;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser le transfert d'un montant de 3 000 000 \$ à l'excédent affecté.

Adoptée à l'unanimité.

11. ADMINISTRATION ET GREFFE

11.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.3. AUTRES SUJETS

05-159-17	Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville
------------------	--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville le 22 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville le 22 juin 2017.

D'autoriser la Greffière par intérim de la Ville, Me Linda Chau, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12. RESSOURCES HUMAINES

12.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 10 avril 2017 au 8 mai 2017;
- Liste des commandes du 1^{er} avril 2017 au 30 avril 2017;
- Rapport financier 2016 – Exercice terminé le 31 décembre 2016;
- Procès-verbal de correction de la résolution 04-116-17;
- Embauches – Service des Loisirs 2017 – Piscine et Camp de jour;

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

05-160-17 Levée de la séance

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 37.

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Linda Chau
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-11407